



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 Communauté de Communes de **MONTESQUIEU**



SOMMAIRE

- 4 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 8 COVID-19 LA CCM PRÉSENTE AU QUOTIDIEN
- 10 EMPLOI INSERTION
- 12 ÉCONOMIE
- 14 ENVIRONNEMENT
- 16 ENFANCE JEUNESSE
- 18 VIE LOCALE
- 19 MUTUALISATION
- 20 AMÉNAGEMENT DÉPLACEMENT
- 22 FINANCES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION BERNARD FATH
MISE EN PAGE SERVICE COMMUNICATION
PHOTOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU, PHOTOSEQUIVOX, FOTOLIA,
THENOUNPROJECT.COM.
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION MARS 2020 - ISSN : 2555-7939
IMPRESSION BLF IMPRESSION

RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
PHOTOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU, FOTOLIA, JACQUES ROUAUX - API
PHOTOS, SÉBASTIEN GRACCO DE LAY, PEXELS.COM



ÉDITO

Comme chaque année, la CCM produit son rapport d'activité afin que tous les habitants du territoire puissent bénéficier des informations relatives à la gestion de la collectivité, permettant de dresser le bilan annuel de notre EPCI.

Créée en 2002, la Communauté de Communes de Montesquieu compte plus de 45 000 habitants et regroupe 13 communes. Elle bénéficie depuis plusieurs années d'une attractivité grandissante, mais maîtrisée.

L'année 2020 aura marqué l'histoire de notre collectivité. Elle fut une année de renouvellement démocratique suite aux élections municipales et intercommunales, qui ont permis la mise en place d'une nouvelle équipe communautaire, dont la feuille de route est fondée sur les solidarités humaines et territoriales, le développement économique par l'emploi local et la préservation de l'environnement. C'est donc une nouvelle page pour notre collectivité qui demeure toutefois

dans la continuité du travail mené par Monsieur Christian Tamarelle, président de la CCM de 2002 à 2020, dont les nombreuses années à la tête de la collectivité ont permis des finances saines et un développement équilibré du territoire.

L'année aura également été marquée par une crise sanitaire sans précédent, contraignant notre collectivité à repenser l'ensemble de ses services aux publics, tout en maintenant accessibles son accueil et son accompagnement. La crise sanitaire fut également source de dépenses nouvelles, liées à l'achat de masques, de matériaux de protection pour les agents et les publics, et à l'adaptation de la collectivité aux nouvelles conditions de travail : télétravail, visio-accueil, respect des protocoles sanitaires...

La Communauté de Communes de Montesquieu est un territoire dynamique, même si, de nombreuses entreprises ont, durant cette année, été frappées par la crise. La collectivité a

su, une fois encore, s'imposer comme un soutien de proximité et a participé aux dispositifs d'aides exceptionnelles mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine et par l'État. C'est également au travers de nouveaux dispositifs de soutien aux commerces et artisans locaux qu'elle s'est fortement impliquée. L'ensemble de ses actions sont à découvrir dans les pages de ce rapport.

Parce que la crise sanitaire a plongé le monde entier dans une période d'incertitude, la collectivité a aussi révisé ses ambitions en renonçant à des investissements ambitieux et en imposant à l'ensemble des actions une nouvelle analyse d'opportunité. Néanmoins, la CCM au plus dur de la crise a maintenu sa solidarité envers les acteurs sociaux et associatifs, ainsi qu'auprès des personnes déjà vulnérables dont la situation s'est aggravée durant la crise.

Bonne lecture,

**Le Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu**

*Comme le prévoit la loi – article L.5211-39 alinéa 1

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

LES MISSIONS PRINCIPALES

- > Développement de l'économie et de l'emploi
- > Aménagement du territoire et urbanisme (instruction du droit des sols, SCOT, PLH)
- > Voirie d'intérêt communautaire
- > Accueil des gens du voyage
- > Environnement, prévention des inondations, entretien des cours d'eau et des digues
- > Transports scolaires
- > Gestion des déchets (collecte, traitement)
- > Petite enfance et jeunesse
- > Tourisme
- > Vie associative d'intérêt communautaire
- > Gestion de l'aérodrome Léognan-Saucats
- > Maison de services au public

1479 COURRIERS ENVOYÉS

118 DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

130 DÉLIBÉRATIONS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil de développement

Depuis début 2017, la CCM met en place un Conseil de Développement, comme le prévoit la loi NOTRE, sur la réforme territoriale. Ce conseil devient un espace d'expression, de démocratie participative et une force de proposition. Cette instance permet aux habitants de soumettre leur avis.

L'INSTITUTION

Un établissement public de coopération intercommunale

(EPCI) regroupant 13 communes.

Un Président

chef de l'exécutif, chargé de mettre en oeuvre les décisions prises en conseil communautaire, en s'appuyant sur l'administration et les services.

8 Vice-Présidents

composent le bureau.

45 conseillers communautaires

Élus pour 6 ans. Chacune des 13 communes du territoire est représentée au minimum par un élu et aucun ne peut disposer à elle seule de

plus de la moitié des sièges.

Le conseil

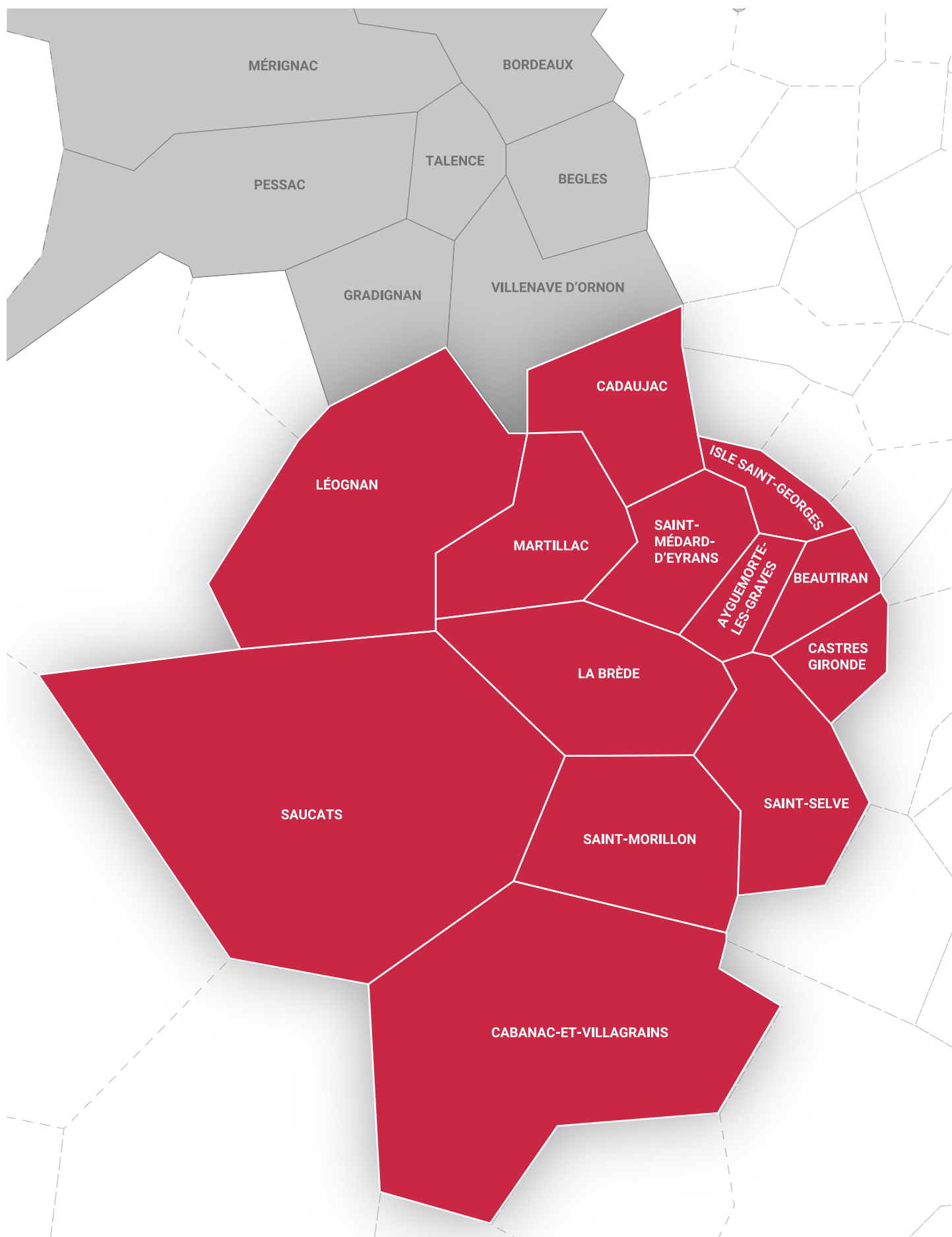
Assemblée délibérante qui détermine les grandes orientations et qui vote les budgets et les délibérations.

La conférence des maires

Instance de débat et d'orientation, elle élabore la stratégie d'action de la collectivité. Elle est constituée du Président, de Vice-présidents, des maires, des Conseillers Départementaux.

Le Bureau

Composé du Président et des Vice-Présidents, il prépare et exécute les décisions prises par le Conseil Communautaire.



13 COMMUNES
45311 HABITANTS

Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020)

 **300**
KM DE COURS
D'EAU



7

STRUCTURES
MULTI-ACCUEIL Léognan
Martillac
Cadaujac
Saint-Médard-d'Eyrans
La Brède
Castres-Gironde
Saucats



45

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

1

CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT

14 960 HABITANTS
de 0 à 29 ans

13 COMMUNES

18 912 HABITANTS
de 30 à 59 ans

9 481 HABITANTS
de 60 et +

Insee, RP2017 exploitation principale,
géographie au 01/01/2020



162 AGENTS



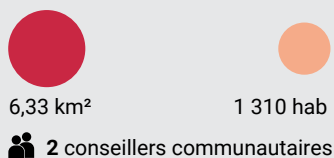
12 000
EMPLOIS

4 700
ÉTABLISSEMENTS
DONT

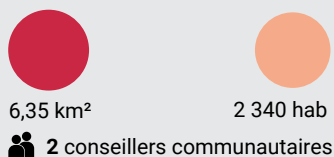
3 080
ENTREPRISES

REPRÉSENTATION DU MANDAT

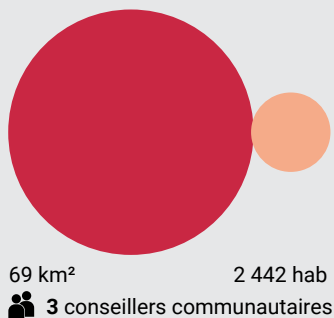
AYGUEMORTE-LES-GRAVES



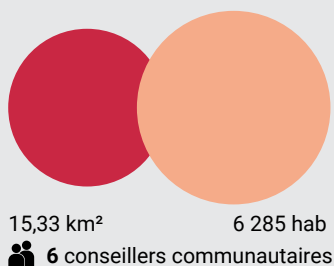
BEAUTIRAN



CABANAC-ET-VILLAGRAINS



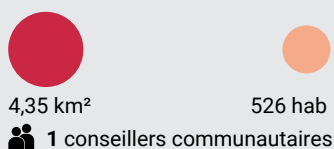
CADAUJAC



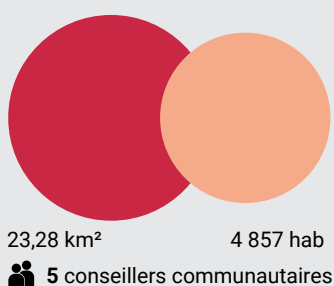
CASTRES-GIRONDE



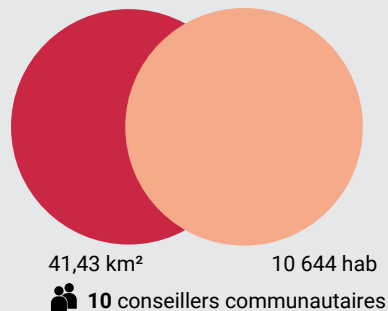
ISLE SAINT-GEORGES



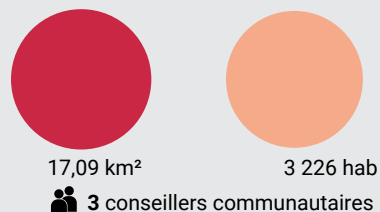
LA BRÈDE



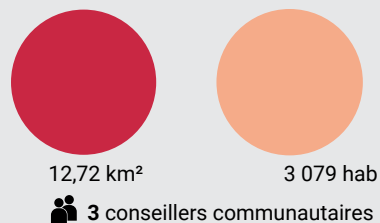
LÉOGNAN



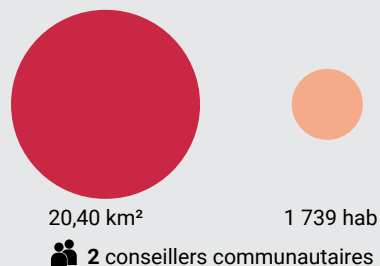
MARTILLAC



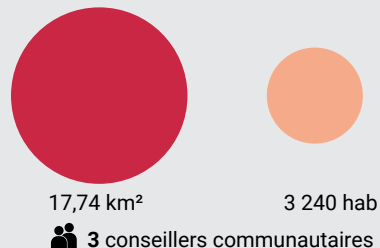
SAINT-MÉDARD-D'EYRANS



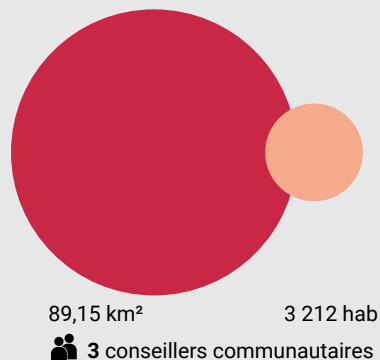
SAINT-MORILLON



SAINT-SELVE



SAUCATS





**+ de
78 000
MASQUES FINANCÉS PAR
LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES**

COVID-19

LA CCM PRÉSENTE AU QUOTIDIEN

Depuis mars 2020 et le début de la crise sanitaire mondiale, la CCM n'a cessé de répondre présente pour ses administrés. La collectivité a déployé des moyens financiers conséquents et des dispositifs d'accompagnement renforcés et adaptés aux contraintes sanitaires. Tout en s'appuyant sur les forces déjà déployées lors du premier confinement, la CCM a, tout au long de l'année et plus encore lors du second confinement, œuvré pour le maintien de ses services aux publics et de son soutien aux acteurs économiques et sociaux du territoire.

CONTINUITÉ DE SERVICE

Dès le premier jour du confinement, différentes mesures ont été mises en place dans le respect des mesures gouvernementales : fermeture des accueils physiques de la collectivité, fermeture des déchèteries, annulation des événements... Néanmoins, tous les services sont restés joignables et le service minimum maintenu. La priorité a d'abord été d'assurer la continuité du service public essentielle aux usagers

tout en préservant la santé et la sécurité des agents. Lors du second confinement, les accueils physiques sur rendez-vous étaient possibles. Les structures multi-accueil sont restées ouvertes, les activités du Relais ont pu reprendre ainsi que celles du LAEP mais dorénavant sur inscription. Pour permettre cette continuité de service et respecter les mesures sanitaires en vigueur, différents protocoles sanitaires ont été mis en place.

GESTION DES DÉCHETS

L'ensemble des collectes était assuré comme habituellement. Au niveau des collectes des déchets verts et encombrants, face à la demande importante lors du premier confinement, elles ont été adaptées et réalisées exceptionnellement sur plusieurs jours. Les 2 déchèteries ont

été fermées au premier confinement et ont rouvert progressivement, de manière adaptée, dès le 4 mai, aux professionnels et le 11 mai pour tous. Lors du second confinement, les déchèteries sont restées ouvertes au public et aux professionnels aux horaires habituels.

MATÉRIEL DE PROTECTION

Masques, gants, charlottes, surchaussures, gel hydroalcoolique... la Communauté de Communes a fait don de tout le matériel de protection en sa possession aux personnels soignants du territoire dont 6000 masques FFP2 à l'ARS (Agence Régionale de Santé). Aux côtés du Département de la Gironde, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Association des Maires de France, la CCM a financé 2 commandes de masques chirurgicaux à destination des personnels exposés dans le cadre de leurs activités de service à la population. Ces masques ont été remis aux 13 communes du territoire qui en

ont assuré la distribution. Une convention a aussi été signée avec Bordeaux Métropole pour la remise d'un masque alternatif en tissu par adulte du territoire qui ont été remis aux communes pour distribuer à leurs habitants. Pour appuyer l'initiative de l'entreprise D33D, spécialisée dans la fabrication d'imprimantes 3D et membre de la communauté collaborative d'innovation, le fablab EurêkaFab a repris son activité lors du premier confinement afin de contribuer à la production de visières de protection. Au total, ce sont plus de 10 500 visières fabriquées au fablab.

SOLIDARITÉS ET ÉCONOMIE

La Communauté de Communes a témoigné son soutien aux établissements accueillant des personnes âgées en offrant, aux professionnels et aux résidents, des douceurs fabriquées et cuisinées par des artisans commerçants du territoire - dont l'activité était stoppée - ainsi que des articles d'éditions de loisirs créatifs auprès de 4 buralistes du territoire. Ils se sont aussi vu offrir du muguet de 2 exploitations horticoles de la CCM à l'occasion du 1^{er} mai. Parallèlement, l'ensemble des agriculteurs et producteurs du territoire ont été contactés afin de recenser les difficultés rencontrées et les accompagner au mieux. Pour

accompagner les habitants, la Maison de Services Au Public assurait une permanence d'écoute sociale et d'orientation pour trouver le bon interlocuteur, signaler les difficultés ou accomplir une démarche de la vie quotidienne. La gratuité a été mise en place pour le transport à la demande afin de protéger les chauffeurs et maintenir les déplacements essentiels des personnes en difficulté de mobilités. Une maraude de prévention auprès des gens du voyage a été organisée par la Croix Rouge début avril pour les sensibiliser aux risques sanitaires et aux gestes barrières.

MESURES AUX ENTREPRISES

Un accompagnement renforcé des entreprises en difficulté

Grâce à son dispositif d'accompagnement, la CCM aide les entreprises à la recherche de solutions adaptées à leur situation. Elle accompagne au montage des dossiers pour solliciter les aides et les fonds d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État (Fonds de prêts de solidarité et de proximité, Aide au paiement des loyers, Clique mon commerce...).

Mise en réseau des restaurateurs

La CCM a réalisé un inventaire des restaurateurs qui proposent une offre de restauration à emporter ou en livraison, dans l'objectif de soutenir le secteur très fortement impacté par le confinement. Les restaurants référencés sont disponibles sur le site de la collectivité.

Ouverture du Fablab aux professionnels

La CCM a maintenu les services du Fablab Eurêkafab accessibles aux professionnels

pour leur permettre d'avancer leur projet de prototypage ou leur recherche en innovation avec la communauté collaborative.

Mise en place d'une plateforme de e-commerce Ma Ville Mon Shopping

La CCM a travaillé à la mise en place d'une plateforme de e-commerce pour les commerçants et artisans du territoire. En partenariat avec les chambres consulaires (la CCI et la CMA) et La Poste, cette plateforme a vocation à proposer une offre de commande et livraison des produits locaux aux habitants. Son lancement a eu lieu en début d'année 2021.

Installation de food-trucks sur le site de la Technopole Bordeaux Montesquieu

La CCM a sollicité plusieurs entrepreneurs pour offrir aux nombreux salariés de la zone d'activité de la Technopole Bordeaux Montesquieu une offre de restauration locale et dans le respect des règles sanitaires.

IMPACT FINANCIER

Depuis mars 2020, la CCM a débloqué **plus de 600 000 € pour faire face à la crise de la COVID-19**, ci-dessous le récapitulatif :

- > Actions de solidarité : 2 678 €
- > Déploiement du télétravail : 61 304 €
- > Frais de gardiennage : 15 600 €
- > Hausse d'activité (collecte porte-à-porte) : 5 000 €
- > Information à la population : 4 392 €
- > Masques à destination de la population : 81 589 €

> Adaptation des salles de réunions institutionnelles aux contraintes sanitaires : 112 221 €

> Nettoyage et précautions sanitaires : 84 089 €

> Soutien aux entreprises : 91 992 €

> Perte de recette (baisse de la taxe de séjour, baisse des locations pour les entreprises, perte recettes crèches et LAEP/RAM...) : - 163 618 €



EMPLOI

INSERTION



La Communauté de Communes s'engage pour le maintien et le développement de l'emploi local par de nombreuses actions.

**L'ESPACE EMPLOI
MONTESQUIEU :
UN LIEU RESSOURCE**

*Service emploi,
PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion
et l'Emploi),
Mission locale des Graves*

En 2020, 1749 personnes ont été reçues :
> 115 nouveaux demandeurs d'emploi et 130 nouveaux CV ont été enregistrés par le service emploi communautaire et mis à disposition des entreprises du territoire pour plus de 40 recrutements issus de cette mise en relation ;
> Un peu plus de 80 demandeurs

d'emploi ont pu intégrer le dispositif d'accompagnement renforcé du PLIE ; plus de 40 % des participants ont retrouvé un emploi ou une formation qualifiante ; près de 100 offres locales d'emploi ont été collectées auprès des entreprises en 2020.
> Plus de 450 jeunes ont été accompagnés par un conseiller de la Mission Locale des Graves.

**DES ACTIONS
CONCRÈTES EN FAVEUR
DE L'EMPLOI**

Le Cercle des Chercheurs de Travail, initié en juin 2014, en partenariat avec Pôle Emploi et le Club des entreprises de la CCM, mise sur l'entraide entre chercheurs d'emploi et leur propose de développer leur réseau professionnel par le biais de rendez-vous dans les entreprises et avec le soutien de séances de coaching. Près de 120 chercheurs d'emploi ont participé au Cercle depuis son lancement ; 98 % des participants sont en emploi ou en formation à l'issue immédiate de l'action.

1 Bourse à l'emploi itinérante a été organisée en 2020 sur la commune de Saint-Selve et 1 Café recrutement sur la commune de Léognan. Elles ont permis à près de 110 chercheurs d'emploi du territoire de faire acte de candidature sur des offres à pourvoir localement, de rencontrer des structures d'insertion par l'activité économique en phase de recrutement et d'avoir des informations sur les aides à la formation et au transport.

**LE SOUTIEN AUX
PERSONNES EN
DIFFICULTÉ**

Deux logements d'urgence gérés par la CCM ont permis de mettre à l'abri 2 familles, après un sinistre pour l'une et un accident de vie pour l'autre. La CCM, en lien avec ses partenaires, a soutenu leurs démarches de relogement vers un logement pérenne. Les 2 familles ont reçu une proposition de relogement dans le parc social et sont en passe de s'installer.

**Un soutien aux associations
caritatives et de solidarités**

> Subventions de la CCM aux antennes

des Restaurants du Cœur et du Secours Populaire des Graves pour le maintien et le développement de leurs activités sur le territoire à destination des personnes en difficultés (distribution de colis alimentaires, ateliers, relais d'informations sur les aides à destination des personnes en situation de précarité...).

> Subvention à l'association GALA pour le développement d'ateliers d'inclusion par le sport ou les loisirs pour les personnes atteintes de handicaps intellectuels.



1 661
TRAJETS DE TRANSPORT À LA
DEMANDE

L'AIDE À LA MOBILITÉ

Transport à la demande

> 373 inscrits au service de transport à la demande. 1661 voyages ont été effectués en 2020 (avec une continuité de service pendant la période de confinement et la gratuité des déplacements de fin mars à fin mai 2020).

Location de véhicules à tarif solidaire

> 15 cyclomoteurs et 1 voiture partagée sont proposés à la location pour favoriser la mobilité dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, ou pour se rendre sur son lieu de travail.
> 22 conventions ont été signées et 11 personnes ont bénéficié de ce service en 2020, dont 11 pour la première fois.

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : UN ESPACE DE SOLIDARITÉS

La CCM s'est associée à la Caisse d'Allocations Familiales ainsi qu'à Pôle Emploi pour mettre en place le dispositif Maison de Services Au Public (MSAP), visant à faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le territoire.

Des permanences thématiques d'accès aux droits

> Pour les problématiques liées au budget et au surendettement (avec l'association Familles en Gironde), 15 permanences d'accueil, en présentiel ou par téléphone, ont été proposées avec un technicien qualifié, pour 34 rendez-vous pris et 19 familles accompagnées dont plus de la moitié pour la constitution d'un dossier de surendettement.

> Sur les questions juridiques du quotidien (avec l'association Info Droits), 46 personnes reçues par un juriste et pour les litiges de la vie quotidienne, 5 permanences organisées avec un conciliateur de justice ont permis à plus de 30 familles de s'engager dans une démarche de résolution de conflits.

> Sur les questions de retour à l'emploi après une période de longue maladie et pour prévenir la désinsertion professionnelle (avec la CARSAT), près de 100 personnes

ont été reçues, en présentiel ou par téléphone, par un travailleur social.

> Sur les questions liées aux impôts (avec la Direction Régionale des Finances Publiques), 2 permanences d'accueil avec un technicien spécialisé ont permis aux habitants du territoire d'échanger autour de leurs déclarations d'impôts sur le revenu ou des changements sur la taxe d'habitation.

Des réponses personnalisées et un appui sur toutes les questions de la vie quotidienne

> 746 personnes ont été reçues en 2020 (dont 468 nouvelles visites)

> Plus de 230 personnes ont été accompagnées dans la pré-instruction d'une demande de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de carte grise délivrés par l'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS), partenaire de la MSAP.

> 29% des demandes exprimées concernaient des prestations sociales et familiales versées par la CAF ou la MSA de la Gironde (RSA, prime d'activité, allocation logement...). D'autres thématiques ont été abordées sur la santé, le handicap, le logement et les mobilités.

DES CHANTIERS D'INSERTION POUR MIEUX REBONDIR

2 chantiers d'insertion portés par l'Association Arcins Environnement service (entretien des espaces verts et des milieux aquatiques) et l'Association Compagnons Bâisseurs d'Aquitaine (entretien du petit

patrimoine bâti) ont permis à un peu plus de 40 personnes de se remobiliser dans la construction d'un projet professionnel tout en contribuant à la mise en valeur et à la préservation du patrimoine.



ÉCONOMIE

Si la CCM peut compter sur des atouts naturels comme son implantation géographique, elle met en œuvre des solutions pour attirer de nouvelles entreprises, les aider à s'installer et à innover dans les meilleures conditions.

EURÊKAPÔLE

Le projet Eurêkapôle vient en complément des services apportés par la Technopole Bordeaux Montesquieu. Son ambition est double et s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'innovation sur le territoire de la CCM et sa technopole.

Fablab Eurêkafab

Ce fablab de 160 m² est équipé de machines à commandes numériques de niveaux industriels (imprimantes 3D, découpeuse laser, fraiseuse numérique, scanner 3D, etc.) Une communauté collaborative d'innovation a commencé à accompagner des projets collaboratifs, et d'animation à destination du grand public sur le territoire. Un fablab manager a été recruté. Il permet d'assurer une ouverture au public à temps complet (du lundi au vendredi de 10h à 18h).

En 2020, 37 usagers ont fréquenté régulièrement le fablab.

Le fablab a également accueilli les espaces jeunes du territoire dans le cadre d'ateliers pédagogiques et pratiques leur permettant de découvrir les nouvelles technologies de conception et de production et de tester les possibilités offertes par celles-ci en partant de projets concrets. Ce sont ainsi 7 groupes de jeunes de 5 à 16 ans qui ont été accueillis, 73 jeunes au total.

Durant le premier confinement lié à la crise sanitaire, le fablab et sa communauté collaborative d'innovation a participé à

l'effort collectif de fabrication d'équipements de protection (visières et masques) : ainsi, 10500 visières y ont été produites et 18150 masques.

Biolab

Une plateforme d'expérimentation est également prévue dans le projet équipé de matériel de laboratoire spécialisé dans la réalisation d'analyses et d'expérimentations spécialisées en biologie moléculaire, en biologie cellulaire et en chimie/biochimie. En 2020, l'acquisition des équipements a été lancée ; le démarrage d'une version expérimentale de ce projet est prévu dans le courant du second semestre 2021.

Espace de coworking

L'espace de coworking fait partie des services du bâtiment Eurêkapôle. En 2020, 11 usagers ont fréquenté de manière assez régulière cet espace. Dans le cadre de cette crise sanitaire, avec le développement du télétravail, les demandes continuent à affluer mais le nombre de place a été réduit de moitié (4 places au lieu de 8) afin de respecter les gestes barrières.

OFFRES DE LOCAUX / FONCIER

Le service économique renseigne les porteurs de projets sur les disponibilités foncières et immobilières (bureaux, entrepôts...) sur le territoire :

108

demandes de locaux

61

demandes de terrains sur le territoire

LES APPELS À PROJETS

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Eurêkapôle, la Communauté de Communes a répondu à différents appels à projets.

Cette initiative a plusieurs objectifs :

- > promouvoir la dynamique d'innovation menée par la collectivité,
- > acquérir une reconnaissance des projets mis en place par l'écosystème local, national et européen.
- > obtenir des financements complémentaires permettant de confronter le fonctionnement de la démarche Innovation dans la réalisation de ses objectifs.

Deux démarches d'appels à subventions ont été menées, avec des résultats positifs.

HUBe-RT (Hub pour le numérique Rural et Territorial)

Ce projet portait sur le développement et l'animation d'un réseau de fablabs spécialisés dans la sensibilisation et l'accompagnement des professionnels (artisans, TPE et PME) à l'usage des équipements numériques et technologiques. Ce projet a permis de créer une dynamique

collective entre 17 fablabs sur une zone interdépartementale ; un réseau avec lequel le fablab de la CCM pourra développer des projets en commun, dont notamment un projet de formation à destination des TPE artisanales et commerciales.

Eurekawine

L'objectif de ce projet est d'accompagner les acteurs de la filière vitivinicole dans la formalisation de projets innovants par le biais des plateformes telles qu'Eurêkafab. Ce projet fait partie de VITIREV, projet porté par la Région Nouvelle-Aquitaine dans sa candidature à l'Appel à projet TIGA.

2020 a été une année de conceptualisation et de développement de partenariats dans le cadre de ce projet. Un partenariat est lancé, avec la Mairie de Mérignac qui rejoint ce projet afin d'accompagner les 3 châteaux de son territoire dans le cadre d'une démarche de transition numérique et écologique.

ANIMATION

Forum de l'Habitat

En 2020, le Forum de l'Habitat devait se dérouler les 26 et 27 septembre à Léognan.

Dans le contexte de pandémie COVID-19 et au regard du respect des règles sanitaires indispensables pour garantir la santé de tous et des difficultés économiques que rencontrent un certain nombre

d'entreprises exposantes et partenaires du Forum de l'Habitat, le Club des entreprises a jugé plus prudent de ne pas organiser cette manifestation en 2020 et de mettre tout en œuvre pour organiser un nouveau Forum de l'Habitat en septembre 2021.

Pour rappel, en 2019, le forum avait rassemblé 61 exposants et 1200 visiteurs.

ANIMATIONS TECHNOPOLITAINES

*Filière biotechnologies
(sciences de la vie et santé)
Filière viticole*

> Les Biomeetings sont des rendez-vous trimestriels du secteur des « sciences de la vie et de la santé » proposés en partenariat avec le GIPSO (Groupement des Industries Pharmaceutiques et de Santé du Sud Ouest) et Unitec. En 2020, avec les contraintes liées à la crise sanitaire, deux éditions du biomeeting, ayant rassemblé 120 participants au total, ont eu lieu en ligne.

> L'événement vin & numérique « Les

Vinitiques » est un rendez-vous bi-annuel à destination des professionnels de la filière viticole. Il est co-organisé avec le pôle Digital Aquitaine, le cluster Inno'Vin et Unitec. En 2020, avec les contraintes liées à la crise sanitaire, les deux éditions des vinitiques organisées en ligne, ont rassemblé 100 participants au total.

> Des ateliers de l'innovation pour les jeunes entreprises innovantes (JEI) ont été proposés en partenariat avec Unitec.

CRÉATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

Trois dispositifs d'accompagnement sont mis en œuvre par la CCM.

4 700

établissements au total
en 2020

474

établissements ont été
créés en 2020 sur le
territoire de la CCM

20

entreprises/porteurs de
projet accompagnés en
pépinière-incubateur.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISES DITES GÉNÉRALISTES

100 porteurs de projets : 67 personnes ont contacté le service développement économique pour étudier la faisabilité de leur projet de création, reprise ou développement d'activité. Parmi elles 29 ont intégré le dispositif d'accompagnement de la CCM et 13 (3 reprises et 10 créations) se sont immatriculées dans l'année.

Par ailleurs 32 entreprises ont sollicité le service économique pour obtenir des informations ou un accompagnement au montage des dossiers sur les aides d'urgence pour faire face à la COVID-19 (hors aide à l'immobilier et hors fond de prêt de solidarité).

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISES INNOVANTES

Le service innovation a enregistré un nombre de 12 nouveaux prospects ayant donné lieu à 3 nouvelles implantations

pour l'accompagnement des entreprises innovantes en 2020.

ENVIRONNEMENT

La CCM déploie différentes actions pour l'entretien des bassins versants, la prévention des inondations, la protection des sites Natura 2000, ainsi que pour la sensibilisation des publics. À cet effet, elle s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire de nombreux partenaires.

ENTRETIEN DES BASSINS VERSANTS ET MILIEUX AQUATIQUES

La CCM intervient sur les bassins versants du Saucats, de l'Eau Blanche, du Gât Mort et sur les bords de Garonne. Elle assure

la protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation et agit pour la préservation des milieux aquatiques.

PRÉVENTION DES INONDATIONS URBAINES

Dans le cadre du programme de travaux de prévention des inondations urbaines la CCM poursuit une importante maîtrise d'œuvre divisée en 5 lots, pour un montant global de 600 000€. L'objectif de cet accompagnement est d'obtenir les autorisations réglementaires et de réaliser les projets opérationnels tels que des bassins écrêteurs de crues ou des

projets de renaturation de cours d'eau. 5 situations géographiques prioritaires ont été ainsi désignées (Bassin des Rosiers, Le Reys et le Milan, Le Breyra et Cordon d'or, le Saucats, les affluents de l'Eau Blanche). Ces projets sont tributaires des acquisitions foncières et doivent bénéficier de l'accord des services de l'état dans le cadre de procédures environnementales.

ENTRETIEN DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET DU BOCAGE

La CCM fait appel à une société de télésurveillance qui assure l'entretien des ouvrages hydrauliques (portes à flots). La CCM accompagne la mutation du bocage de Cadaujac en limitant les risques d'inondation et en développant l'agriculture locale.

Un état des lieux de l'ensemble des ouvrages hydrauliques sur les digues de Garonne a été réalisé avec des premiers travaux engagés à la suite pour des remises en état. Une hiérarchisation des travaux avec des chiffrages est en cours pour poursuivre les remises en état dès 2021.

NATURA 2000

Le site du « Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans » (FR72006688)

En 2020, la CCM s'est portée structure animatrice pour 3 années supplémentaires pour ce site. Il s'inscrit dans une zone de protection renforcée empêchant de nouvelles urbanisations. Pour autant son changement de destination fait peser des menaces sur la conservation des habitats et des espèces.

Le site du « réseau hydrographique du Gât mort et du Saucats » (FR7200797)

Cette alternance de milieux ouverts, fermés, humides, crée une mosaïque de milieux particulièrement favorables à une faune et une flore riches et diversifiées. La ripisylve (forêt de rive) est présente sur la quasi totalité des cours d'eau constituant ce que l'on appelle le corridor écologique.

ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La CCM est lauréate d'un Appel à Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Elle dispose de 36 mois pour réaliser ce projet. La CCM a souhaité engager un partenariat avec les structures existantes sur le territoire, déjà ciblées localement pour la mise à jour du SINP (Système d'information sur la Nature et les Paysages), à savoir : - pour le volet flore fonge et habitats naturels : Le Conservatoire

Botanique National Sud Atlantique ; - pour le volet faune et géodiversité : la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède et FAUNA l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. En 2020 le volet flore a fait l'objet des nouveaux relevés de terrain. Le volet faune a entamé la partie actualisation des données et constats de terrain. Coût total de l'opération : 336 000 euros sur quatre ans. Compte tenu de la crise sanitaire, la restitution de l'étude a été repoussée à 2022.



300
KILOMÈTRES
DE COURS D'EAU
ENTRETENUS
ET MIS EN VALEUR

LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DE SAUCATS - LA BRÈDE

Depuis plusieurs années, un partenariat scientifique et technique étroit lie la CCM et la Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède. Elle protège 75 hectares de sites géologiques fossilifères d'une grande importance scientifique et patrimoniale et présente des milieux naturels caractéristiques du secteur, d'une

grande richesse (forêts de bords de rivière, forêts de feuillus, zones humides, sources, prairies...) dont certains sont situés dans le périmètre de Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gât Mort et du Saucats » (Le Brousteyrot). Chaque année, elle reçoit des milliers de visiteurs. Financement de la CCM de 25 000€.

ENVIRONNEMENT ET INSERTION

Le chantier d'insertion « entretien des milieux aquatiques », accompagné par les techniciens rivières de la CCM, emploie 7 à 8 personnes à l'année. Le chantier assure la lutte contre les espèces invasives et l'entretien des berges et des cours d'eau, à l'aide de techniques douces permettant d'agir sur le milieu sans qu'il

subisse d'agressions mécaniques et de respecter ainsi la faune et la flore avec un travail sélectif. Un travail important de restauration des cours a eu lieu sur le Gât Mort, le Saucats et l'Eau Blanche suite aux inondations importantes des 10 et 11 mai 2020, avec l'aide d'un chantier d'insertion Arcins Environnement et l'entreprise AERF.

LA GESTION DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT

La CCM est devenue gestionnaire des digues au titre de la loi, mais demeure dans l'attente des autorisations préfectorales relatives à sa mise en œuvre. En attendant, elle a réalisé des études réglementaires sur le système d'endiguement de la Garonne et

du Saucats qui permettra in fine de définir une stratégie de gestion des ouvrages. De plus, la CCM assure annuellement une fauche de 10 km de digue le long du Saucats et de la Garonne sur la commune d'Isle Saint Georges.



ENFANCE - JEUNESSE

L'enfance et la jeunesse sont au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes qui se mobilise depuis des années pour garantir non seulement une qualité de service d'accueil du jeune enfant mais aussi un accompagnement des jeunes et de leur famille.

PETITE ENFANCE

ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

267

familles reçues à la permanence petite enfance

109

places attribuées en multi-accueil et crèche familiale

342

enfants accueillis

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

4

sites

72

enfants accueillis

53

familles accueillies

Face à la crise sanitaire, le service a du suspendre les accueils entre mars 2020 et octobre 2020.

L'équipe d'accueil est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants et de trois psychologues qui accueillent en binôme sur chacun des sites.

LE RELAIS

Assistant.e.s maternel.le.s
Parents employeurs

11

sites

294

enfants accueillis

869

contacts avec les assistantes maternelles

672

contacts avec les parents

Face à la crise sanitaire, le service a maintenu son activité même si les ateliers sur les sites itinérants ont eux été fermés de mars 2020 à octobre 2020.

L'équipe du Relais accompagne les professionnel(le)s de l'accueil à domicile lors de rendez-vous, de formations et sur

les sites d'animation en présence des enfants. L'équipe accompagne également les familles du territoire dans leur démarche de recherche de mode d'accueil et répond à leurs questions autour du contrat de travail concernant les professionnel(le)s de l'accueil à domicile.



JEUNESSE

TRANSPORT SCOLAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES)

En dehors de la gestion des parcours scolaires, la CCM participe également à des actions de prévention sécurité routière en partenariat avec les Gendarmeries du territoire et la Région.

1780
collégiens et lycéens
transportés

36
lignes

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES ACTEURS JEUNESSE

Des réunions sont organisées régulièrement permettant des actions intercommunales pour les enfants et pour les jeunes des accueils de loisirs et Points rencontres

jeunes mais aussi de travailler sur les pratiques et leur évolution. En raison de la crise sanitaire, le bivouac intercommunal n'a pas pu être organisé.

GAME FEST'

En raison de la crise sanitaire, la Communauté de Communes a fait le choix de ne pas organiser cette manifestation tous publics en intérieur. Les conditions

d'accueil et les activités proposées lors de cet évènement ne permettaient pas d'assurer un respect des gestes barrières.

CISPD / LES ACTIONS DE PRÉVENTION

650

jeunes pour les interventions de prévention des pratiques numériques

360

jeunes sur la thématique Santé/Vivre ensemble

Des interventions traitant des sujets tel que les usages d'internet sont organisées dans les classes de CM1 et CM2 dans le cadre d'un parcours prévention-santé-éducation (plus de 550 enfants). Les interventions de prévention dans les collèges sont organisées en partenariat avec les équipes éducatives des collèges afin de proposer des temps d'information et d'échanges autour des thématiques telles que le vivre-ensemble, les addictions, les pratiques numériques.

La CCM prête aux communes qui le souhaitent du matériel pour les projets pédagogiques.

Les Jeunes Élus des collèges ont réuni cette année des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, afin d'élaborer avec eux des projets de prévention.

Cette année, ils étaient 96 jeunes, répartis sur 3 points rencontres jeunes (Ayguemortes-Graves, Beautiran, La Brède), 3 collèges (François Mauriac - Léognan, Montesquieu et Rambaud - La Brède) et 2 foyers socio-éducatifs (Olympe de Gouges - Cadaujac, Montesquieu - La Brède), à avoir participé à ce projet d'éducation à l'image.

En raison de la crise sanitaire, seuls 5 films ont pu être réalisés, et le festival du film de prévention au cinéma Georges Brassens de Léognan n'a pas pu être maintenu. Les vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne CISPD Montesquieu sur Youtube.

La collectivité a travaillé à l'écriture d'une nouvelle feuille de route pour le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

FORMATION BAF

La formation n'a pas été organisée en 2020 du fait de la crise sanitaire.



VIE LOCALE

L'animation socioculturelle appuyée sur un tissu associatif très dynamique offre au territoire de la CCM une pléiade de manifestations de qualité à destination des petits comme des grands.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Démarré en 2017, le réseau de lecture publique permet grâce à une inscription gratuite dans l'une des 10 bibliothèques du réseau, d'emprunter 10 documents en simultané, et aussi de réserver et restituer ces documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Le logiciel commun s'accompagne d'un portail accessible aux usagers : www.biblio-simone.fr qui permet d'accéder à plus de 86 000 titres.

En 2020, des ateliers « fanzine » ont réuni des adolescents du territoire autour de la création de deux bandes dessinées collectives, consultables dans les bibliothèques du réseau.

La mise en place d'un système de Biblio'drive, dès que les contraintes sanitaires y ont été favorables, a permis de maintenir la possibilité d'emprunt de documents pour l'ensemble du réseau.

LE FESTIVAL MÉLI-MÉLO

En partenariat avec les communes de Cestas et Canéjan, le festival a rassemblé 1284 personnes au total (814 scolaires et 470 tout public). En amont du festival, un parcours d'éducation artistique et culturelle

autour de la marionnette a permis à 75 enfants de participer à 3 ateliers au sein des centres de loisirs (ALSH) des communes participantes au festival.

LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Avec 380 associations répertoriées, la CCM peut s'appuyer sur un tissu associatif dynamique qui ne manque pas de projets dans différents domaines. Chaque année de nombreuses associations bénéficient d'une subvention pour leurs événements d'intérêt communautaire.

En 2020, plusieurs manifestations n'ont pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire. Pour autant la CCM a maintenu son soutien financier auprès des associations, à hauteur des dépenses qu'elles avaient engagées. Ce sont 19 816 € de subventions versées en 2020 au lieu de 41 800 € initialement attribuées.

CHEMIN FAISANT

Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

Lancé en 2017, ce contrat repose sur une collaboration entre différents acteurs en charge de l'éducation, de la culture et du territoire (éducation nationale, communes, Département, ...). Ce projet s'étend de la petite enfance aux lycéens, et a pour objectif d'offrir un parcours comprenant des ateliers de pratiques artistiques, des rencontres avec des artistes et des spectacles.

Sur l'année scolaire 2019-2020, 4 parcours autour de la marionnette, du théâtre, de la

musique et de la danse ont été proposés aux structures petite enfance, écoles maternelles, écoles élémentaires, centres de loisirs et collèges du territoire. Un parcours de sensibilisation aux pratiques artistiques a également été proposé aux équipes d'animation. Au total 689 jeunes ont participé aux ateliers et aux spectacles proposés, 46 professionnels de l'enfance ont suivi une action de formation et les représentations tout public ont comptabilisé 239 personnes.



MUTUALISATION

Grâce au regroupement des moyens, de nombreux services peuvent être rendus.

SERVICES NUMÉRIQUES

Le Département de la Gironde au travers de son Syndicat mixte Gironde Numérique apporte aujourd'hui une réponse publique sur un ensemble de services numériques mutualisés aux communes, financé par la CCM. Ce dispositif permet à la CCM ainsi qu'aux 13 communes de mieux maîtriser les systèmes d'information et

des données publiques en bénéficiant de solutions logiciels notamment pour la dématérialisation des pièces. D'autre part, grâce à des logiciels, la CCM met à disposition des communes des données géographiques pour l'aménagement et l'instruction des sols.

PRÊT DE MATÉRIEL

La CCM propose un certain nombre de matériels pour l'organisation de manifestations notamment : des grilles d'exposition, podium, tentes, gobelets réutilisables, points tri, barrières, tables et bancs, mini pelle, broyeur de végétaux. En 2020, on compte 169 demandes de prêt de matériel, chiffre fortement à la baisse par rapport aux années précédentes suite aux annulations des manifestations dûes à la crise sanitaire. Suite aux inondations, la CCM a fait l'acquisition d'une centaine

de panneaux de signalisation amovibles pouvant être utilisés en cas de crise (rue barrée, rue inondée, déviation...). La mini pelle a été très sollicitée également pour réaliser les entretiens de fossés par les communes. Il sera proposé l'acquisition d'une seconde mini pelle pour faire face à cette demande croissante et aux utilisations du service voirie en développement pour des interventions d'entretien et des travaux en régie sur notre patrimoine.

FORMATIONS REGROUPEES

Chaque année, de nombreuses formations sont organisées à l'échelle intercommunale pour permettre des économies et faciliter l'accès. C'est le cas des formations sauveteur secouriste au travail, le CACES pour les services techniques, ou des

formations zéro pesticide « Conduite d'une gestion différenciée en Espaces Verts », autour de la petite enfance, ou encore autour de la prévention des risques liés à l'activité physique.

ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE BÂTI & ESPACES VERTS

Les communes qui le souhaitent peuvent recevoir le chantier des Compagnons Bâtitisseurs qui restaure les bâtiments anciens dans les règles de l'art. Une

planification des travaux est faite à l'année suite à la réception des demandes des communes essentiellement pour des travaux de maçonnerie et de peinture.



AMÉNAGEMENT

DÉPLACEMENT

La Communauté de Communes est un territoire complexe, à la croisée des chemins et des influences. L'objectif est de renforcer la cohésion sociale et territoriale, en réduisant les inégalités afin d'offrir aux habitants un mode de vie conforme à leurs attentes.

ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Certaines portions de voiries du territoire sont classées d'intérêt communautaire. Elles nécessitent un entretien régulier. La CCM possède à ce jour 30 km de voiries réparties à la fois dans les Zones

d'activités et sur le territoire des communes notamment pour la desserte d'équipements d'intérêt communautaire. Une enveloppe annuelle de 800 000€ est allouée pour les travaux de réhabilitation en investissement.

MOBILITÉS

La CCM est partie prenante d'un Contrat de Coopération Métropolitain engagé entre le Syndicat mixte du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SYSDAU) de l'Aire Métropolitaine Bordelaise et Bordeaux Métropole, dans le cadre duquel la mobilité et l'accessibilité des sites, avec entre autre un réseau express d'intermodalités, sont des sujets majeurs. Afin de traiter cette thématique, plusieurs échelles de travail sont proposées dont celle de la Technopole, regroupant environ 1500

salariés, via la mise en oeuvre d'un Plan de Mobilité Interentreprises. Le territoire de la CCM et la Technopole en particulier évolue et est soumis à des problématiques de flux croissantes. À l'horizon 2030, la population du territoire est susceptible de croître de 7 000 habitants environ au regard des orientations prévues dans les PLU communaux et la zone d'emploi de la Technopole d'accueillir 1200 emplois supplémentaires.

PISTES CYCLABLES

Afin d'encourager les déplacements doux, la CCM a choisi de s'engager en faveur de la réalisation de nouveaux itinéraires cyclables pour assurer un maillage harmonieux du territoire et faire du vélo

une réelle alternative aux déplacements quotidiens. Un fonds de concours permet de financer les travaux des communes avec une participation maximum de 50 % sur la part autofinancée par la commune.

L'HABITAT

Gens du voyage

La CCM s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme d'aménagement du territoire destiné à faciliter l'inclusion de tous les publics et à accompagner la sédentarisation des gens du voyage installés régulièrement sur son territoire. Ce programme permet de prévenir les installations illicites sur des sites pouvant impacter l'ordre public ou la tranquillité publique, d'améliorer la connaissance des codes de fonctionnement de ce public pour mieux répondre aux besoins, de favoriser une meilleure intégration des gens du voyage dans les communes du territoire. Il prend en compte les orientations du Programme

Local de l'Habitat de la CCM et les prescriptions du Schéma Département d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage renouvelé fin 2019. En 2020, la CCM a finalisé les opérations administratives nécessaires à la création d'une aire d'accueil à Cadaujac et poursuit son engagement pour la création de terrains familiaux à Saint-Médard-d'Eyrans.

Plan Local pour l'Habitat (PLH)

Le PLH a été suspendu du fait du contexte sanitaire. C'est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Depuis 2017, la CCM s'est engagée dans une démarche d'accès à une alimentation durable, locale et saine. Ce Projet alimentaire territorial (PAT) est structuré en 3 axes : l'accès et la mobilisation de foncier agricole, l'accompagnement des porteurs de projet vers la restauration collective et la sensibilisation à une agriculture alimentaire. À ce titre, plusieurs actions ont été mises en œuvre ou sont en maturation : développement d'un observatoire numérique du foncier

susceptible d'être mobilisé, initiation d'un parcours solidaire à l'attention des plus démunis (projet ParASol), seconde année du concours photo des paysages agricoles du territoire, structuration d'un parcours d'accompagnement des porteurs de projets agricoles et alimentaires, recensement des difficultés des agriculteurs durant la crise sanitaire. Cette nouvelle mandature souhaite poursuivre et s'engager plus encore dans cette démarche de formalisation d'un territoire nourricier.

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

L'année 2020 a permis de consolider le diagnostic réglementaire du futur PCAET de la collectivité. Soucieuse de son exemplarité dans sa démarche de lutte contre le réchauffement climatique, la CCM a décidé de poursuivre la mise en place d'une organisation dédiée. La CCM est candidate à la labellisation Cit'ergie, démarche animée par l'ADEME, pour la mise en cohérence et la démarche d'amélioration continue de sa politique climat-énergie. Fin

2020 a démarré la phase de pré-diagnostic. Début 2021, la CCM saura si elle peut espérer poursuivre cette démarche pour les quatre prochaines années. Dans le même temps, la CCM a soutenu la candidature d'une structure animatrice des plateformes de rénovation énergétique : cet outil verra le jour et sera accessible à tous les particuliers dès le premier trimestre 2021 afin de les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique de l'habitat.

URBANISME ET LE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

La CCM accompagne la démarche du SCoT et les démarches de PLU dans le cadre de ses compétences. Ce travail de synthèse des documents de planification de la CCM sur une commune et d'analyse des PLU est un travail technique mené par le service urbanisme. La CCM est mandatée par les communes pour mettre en œuvre un service

commun d'autorisation droit des sols (ADS). La CCM a conventionné avec 11 communes de son territoire pour gérer les autorisations et fait en sorte, au quotidien, d'entretenir et développer un relationnel entre communes et services instructeur indispensable à la satisfaction des pétitionnaires.

ACCOMPAGNEMENT DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Le projet du SCoT ayant été approuvé, le SYSDAU a constitué 4 commissions couvrant les thématiques de la métropole nature, la métropole responsable, la métropole active et la métropole à haut niveau de service, pour aider les communes à mettre en compatibilité leur PLU avec le

SCoT. Ces travaux ont été présentés aux membres de la commission et aux acteurs du territoire lors de plusieurs réunions. Le service urbanisme est associé aux réflexions du SCoT en matière de mobilité, de déplacements, et à l'élaboration de PLU en collaboration avec le SYSDAU.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La richesse de cette base documentaire permet de diversifier les informations à disposition de la CCM et des communes, et de les traduire en cartographies détaillées. Ces données détaillées permettent de mener des analyses de projets avec des informations concernant les parcelles, bâtiments, voiries et toutes les données

métier produites par les services. La compilation de ces données doit être perçue comme un ensemble organisé de ressources permettant d'acquérir, de stocker, de structurer et de communiquer des informations à l'ensemble des communes.

TRÈS HAUT DÉBIT

Dans son volet infrastructures, la Communauté de Communes s'inscrit dans une démarche, aux côtés du Département, de réduction de la fracture numérique à travers le projet Gironde Haut Méga. À l'horizon 2025, grâce au déploiement de la fibre optique, les foyers de toutes les communes du territoire auront accès à

un débit supérieur au porte à porte. Ces premiers déploiements du très haut débit ont eu lieu en 2019 dans les communes d'Isles-Saint-Georges, Léognan, La Brède et Cadaujac. À la fin de l'année 2020, environ un tiers des prises prévues ont d'ores et déjà été construites sur le territoire de la CCM.

AÉRODROME

La propriété et la gestion de l'aérodrome ont été confiées à la Communauté de Communes le 1^{er} janvier 2007. Propriétaire de 86 hectares de l'aérodrome et de 16 bâtiments (certains hangars, le bureau pilote, le restaurant...), la CCM assure l'entretien de ce patrimoine, procède à une mise en conformité avec la réglementation, instruit les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) et accorde les places dans les

hangars communs. En 2020, des travaux importants ont été engagés pour refaire la voirie interne de desserte et les parkings en calcaire (130 000€) et une première phase de réhabilitation de la piste en herbe (95 000€). Des travaux de réfection de la piste en dur ont été réalisés à hauteur de 18 000€ ainsi que des travaux de réfection des clôtures du site pour éviter le passage de la faune sauvage.

FINANCES

BUDGETS 2020

L'exécution du budget 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Cet évènement a entraîné une forte hausse de certains postes de dépenses, la fermeture durant le premier confinement de certains équipements (structures multi-accueil, déchèteries) et une chute des ressources. En mai 2020, le territoire a été marqué par de fortes inondations. Cet évènement a contraint la collectivité à prévoir et engager de nouvelles dépenses (réparations pompes, ouvrages...) ainsi qu'une réorganisation de ces équipes.

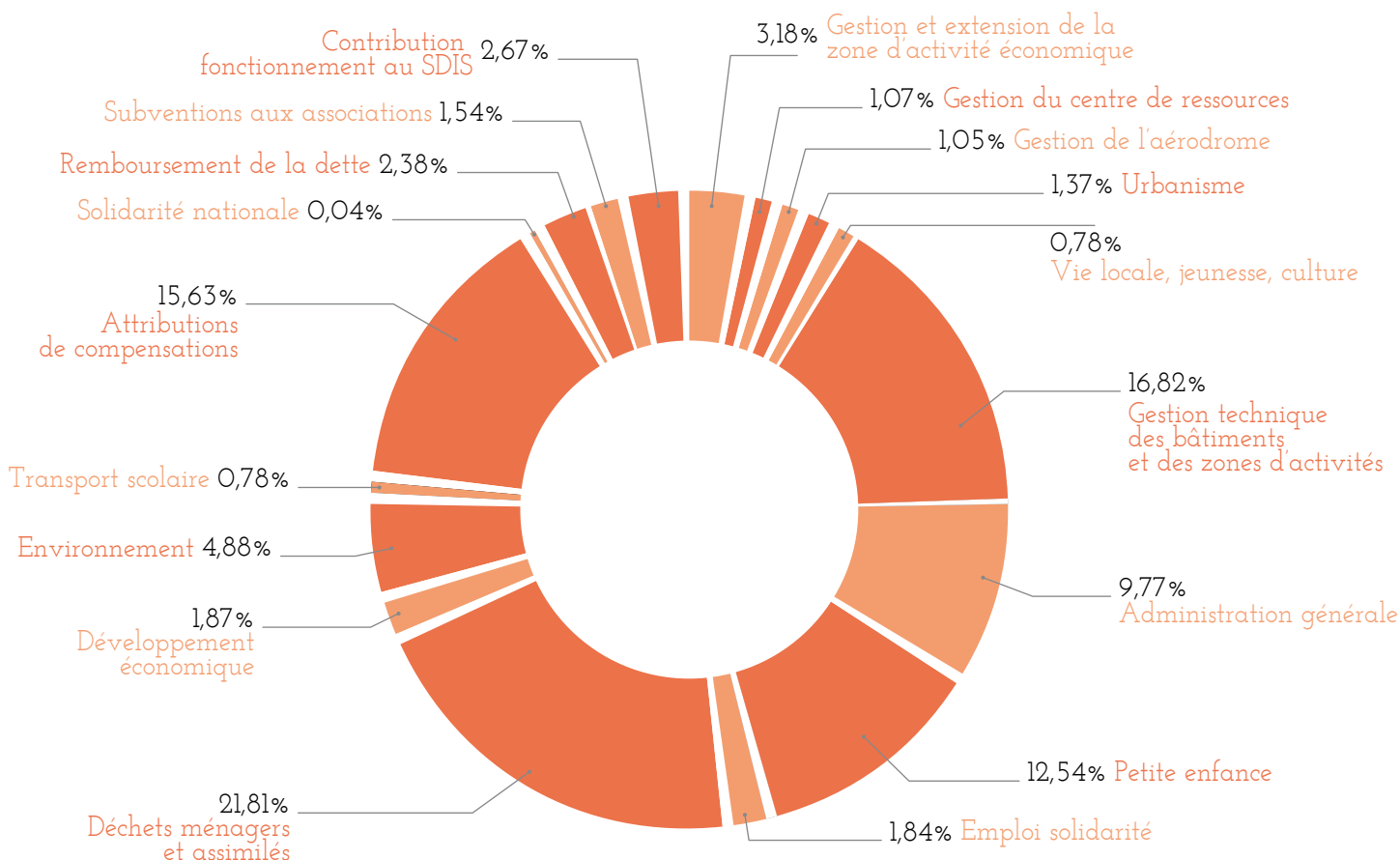
Dépenses

22 685 443 €

6 230 255 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





Pour autant, la collectivité a su s'adapter, poursuivre une gestion efficace et conserver une relative bonne santé financière. La collectivité a produit des efforts importants visant à maîtriser ses dépenses de fonctionnement tout en optimisant ses recettes extérieures. Ce travail a permis à la Communauté de Communes de maîtriser son épargne et de financer un programme

d'investissement ambitieux sans avoir recours au levier fiscal ou à l'endettement. Depuis plusieurs années, la collectivité connaît une montée en charge progressive de ses dépenses d'équipement et porte un programme d'investissement ambitieux répondant à trois enjeux principaux : résilience économique du territoire, accompagnement des publics fragiles

et protection de l'environnement. Ainsi, pour cet exercice budgétaire, la CCM a engagé 660K€ en faveur des projets environnementaux, 1,5M€ pour les travaux d'entretien des bâtiments, 1,7M€ pour les constructions de giratoires, 700K€ pour la réfection des voiries, 53K€ pour le déploiement de la fibre optique, 400K€ pour le développement de pistes cyclables.

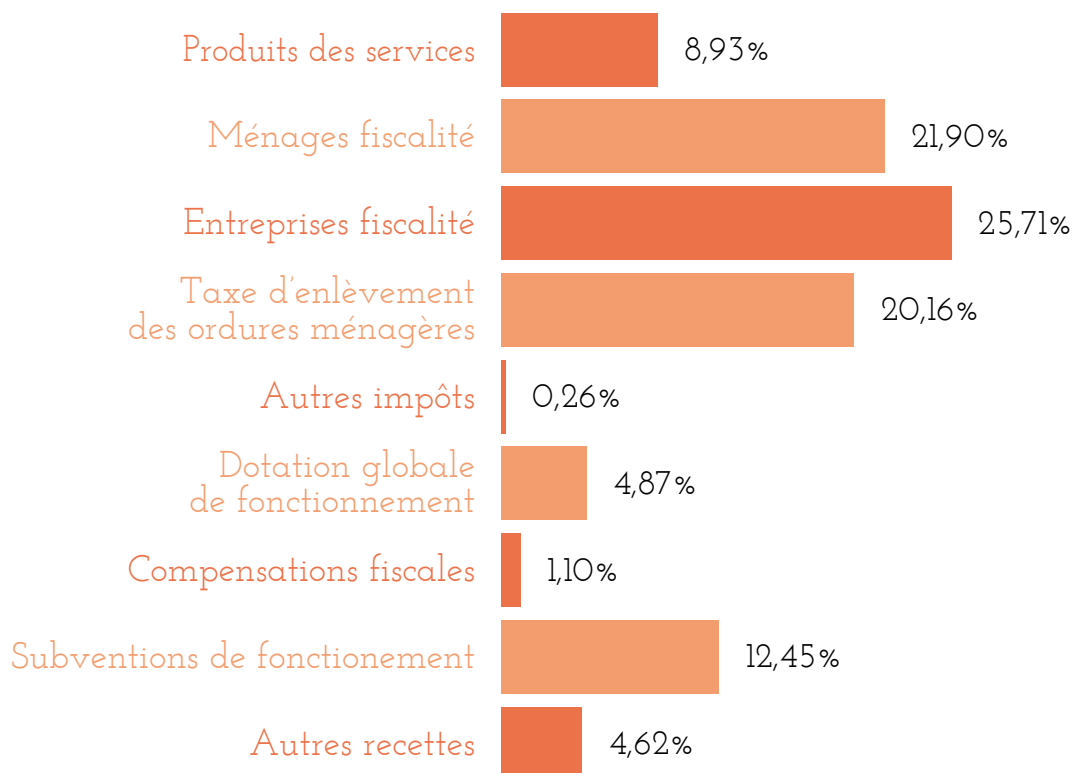
Recettes

24 939 997 €

4 560 388 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE MONTESQUIEU**

1 allée Jean Rostand

33650 Martillac

05 56 96 01 20

accueilccm@cc-montesquieu.fr

www.cc-montesquieu.fr